



Fleurey de 1945

De même que dans deux numéros précédents, le Borbeteil essaie, modestement, de reconstituer la vie du village au quotidien, en consultant les compte-rendus des délibérations des conseils municipaux de l'époque. Une fois de plus, il remercie Marie Mutin, Pierre Grée, ainsi que Marguerite Grée et Jules Truillot qui ont bien voulu donner un peu de leur temps de retraités, et se souvenir...

Les Echos du conseil

De 1945 à 1960, Jules Truillot, maire, et Roger (dit Henri) Maillot, adjoint, et leur conseil municipal ont la charge de la commune. Le retour des prisonniers (le village en compte douze) s'étale de mai à septembre 1945. De leur côté les prisonniers allemands qui travaillent dans les fermes regagnent leur pays. Le 24 octobre 1946, la rue de l'Aule est débaptisée pour s'appeler rue Jean Truchetet. Une plaque est apposée en hommage à ce jeune héros de la résistance mort en déportation à l'âge de dix neuf ans. Sur le monument aux morts la liste des victimes de la dernière guerre sera gravée en 1948.

C'est le retour à la vie normale, même si elle demeure difficile...

En 1947, la commune attribue 177 affouages et décide leur suppression aux candidats ne prenant pas leur carte d'alimentation à Fleurey. Deux affouages sont attribués aux familles comptant plus de quatre enfants. D'autre part, la municipalité offre aux habitants qui le souhaitent de payer leurs impôts locaux en effectuant des prestations "en nature". Un tarif de reconversion en tâche est donc fixé : il pourront s'acquitter de leur dette en creusant des fossés (20 francs le mètre), en les curant (10 francs le mètre) ou en cassant les pierres pour l'empierrement des chemins (100 francs le m3). Six ans plus tard, le système demeure mais le tarif a pratiquement doublé. Le budget 1948 attribué au bureau de bienfaisance est de 76 286 francs. En 1949, il est en baisse de 1 742 francs et le conseil "élève une énergique protestation devant l'accroissement constant des dépenses qui sont mises à la charge de la commune et rendent inopérantes toutes les prévisions budgétaires". De nombreux secours sont distribués sous forme de bons : un bon équivalant à 100 francs de viande et 39 francs de pain.

En 1954, on ne relèvera plus que six demandes d'assistance médicale gratuite et en 1957, le budget d'aide sociale n'est plus que de 11 460 francs, ce qui laisse à penser que cette décennie a permis au plus grand nombre de retrouver une activité, et un revenu décent. Le personnel communal se compose d'un secrétaire de mairie, un cantonnier, un garde champêtre, un porteur de dépêches. S'y ajouteront un tambour afficheur et même un remonteur d'horloge. Le salaire annuel en 1949 du secrétaire de mairie est de 150 750 francs pour 30 heures par semaine, du cantonnier : 132 500 francs pour 48 heures par semaine, du garde champêtre, à mi-temps : 66 250 francs. Le porteur de dépêches et le tambour afficheur ont une indemnité de 7 000 francs. Et si en janvier 1960 les salaires des employés communaux paraissent chuter vertigineusement : 5 693 francs pour



Une star de l'époque : la traction avant.

le secrétaire, 4 801 francs pour le cantonnier, 2 513 francs pour le garde champêtre, il faut bien se souvenir que depuis le 1er janvier de cette même année, et grâce à Monsieur Pinay, nous parlons et comptons en nouveaux francs...

Petite

• L'école

Le fait le plus marquant c'est en 1957 la construction de la troisième classe qui accueillera la section enfantine. Le bâtiment, construit avec les pierres de la carrière de la Grappine est situé entre l'école et le lavoir municipal.

Quelques détails sur la vie scolaire apparaissent, au fil des comptes rendus de délibérations. En 1951, un crédit est voté sur les fonds libres de la commune pour récompenser les élèves reçus au certificat d'étude.

En 1954, un électrophone est acheté, grâce aux crédits de la loi Barangé, pour un montant de 50 000 francs. Par ailleurs, le conseil municipal "décide, qu'étant dans une commune rurale, il refuse, à la majorité absolue, d'assurer la charge de distribution du lait aux enfants des écoles" (22 décembre 1954).

• La poste

En 1950, la commune fait l'acquisition du bâtiment dans lequel elle est installée pour une somme de 300 000 francs. Cet achat nécessite un emprunt et une demande de subvention. En dehors de la cabine téléphonique, le téléphone n'est pas encore d'un usage courant. Il ne sera installé à la mairie qu'en 1956.

COMMUNE DE FLEUREY-SUR-OUCHÉ

ÉLECTIONS MUNICIPALES

du 19 octobre 1947

Liste Démocratique

MM. TRUILLOT Jules	Maire sortant
MAILLOT Roger	Adjoint sortant
MAILLOT Jean	Conseiller sortant
PERROT Louis	—
Mme DUVERNET-PLASSE	—
MM. CHAMPENOIS Fernand	—
BONNEVIE René	—
BILLET Charles	—
Mme GRECARD-MATROT	—
MM. TERRIER René	—
SOUCHET Edmond	—
BRUILLET Rémy	—
NAUDET Raymond	—